

Tableau résumé : infirmières (iers) visées (és) par la prescription infirmière

Prérequis général : Formation OIIQ de 2 heures portant sur la déontologie et la démarche de prescription (formation en ligne sur Mistral)

Type d'attestation/ Profil académique	Prérequis Spécifiques	Domaines d'activités visées par la prescription
PI-1 Bacc. en sciences infirmières Bacc. par cumul de certificats	Bacc. en Sc. infirmières : - Aucun Bacc. par cumul de certificat : - Formation en soins de plaies de 45 heures reconnue par l'OIIQ.	- Soins de plaies - Santé publique - Problèmes de santé courants
PI-2 DEC en soins infirmiers	Avant le 11 janvier 2016 : - Avoir exercé la profession pendant au moins 8 400 heures en santé communautaire, ou en soins de longue durée, au cours des sept dernières années précédant la date d'entrée en vigueur du Règlement; - Formation en soins de plaies de 45 heures reconnue par l'OIIQ. Avant le 10 janvier 2017 : - Présenter sa demande de dossier à l'OIIQ.	Soins de plaies
PI-3 DEC en soins infirmiers	Avant le 11 janvier 2016 : - Avoir exercé la profession pendant au moins 8 400 heures en santé communautaire, ou en soins de longue durée, au cours des sept dernières années précédant la date d'entrée en vigueur du Règlement; - Formation de 15 heures dans le domaine de la contraception hormonale; - Formation de 18 heures sur les infections transmissibles sexuellement et par le sang, dispensée en application du programme national de santé publique. Avant le 10 janvier 2017 : - Présenter une demande de dossier à l'OIIQ.	Santé publique
PI-4 DEC en soins infirmiers	Avant le 11 janvier 2016 : - Avoir exercé la profession pendant au moins 8 400 heures en santé communautaire, ou en soins de longue durée, au cours des sept dernières années précédant la date d'entrée en vigueur du Règlement; - Formation en soins de plaie de 45 heures reconnue par l'OIIQ; - Formation de 15 heures dans le domaine de la contraception hormonale; - Formation de 18 heures sur les infections transmissibles sexuellement et par le sang, dispensée en application du programme national de santé publique; Avant le 10 janvier 2017 : - Présenter sa demande de dossier à l'OIIQ.	- Soins de plaies - Santé publique
PI-5 À venir à l'automne 2016 Bacc par cumul de certificats	Aucun	- Santé publique - Problèmes de santé courants

Tableau résumé : infirmières (iers) visées (és) par la prescription infirmière